

Bilan de compétences

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ACTIFORCES - SAINT AVERTIN
Charlotte CONIN
05.49.49.42.95
emploi@actiforces.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Aucun

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

OBJECTIFS : Le bilan de compétences permet à un salarié dans le cadre d'une mobilité professionnelle éventuelle (promotion, situation de handicap, reclassement, licenciement ou rupture conventionnelle) ou un demandeur d'emploi, d'identifier ses centres d'intérêts et ses motivations, d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles afin de définir un projet professionnel ainsi qu'un plan d'actions permettant de le concrétiser. Emploi, formation, création/reprise d'entreprise pourront être explorés.

Contenu et modalités d'organisation

PROGRAMME : 1. Phase préliminaire (4h) Analyse de la demande, présentation de la démarche et définition des objectifs. 2. Phase d'investigation (16h) Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité Analyse métier /marché, recherches documentaires, mise en relation enquêtes métier, 3. Phase de conclusion (4h) : plan d'action et document écrit La durée totale du bilan de compétences est de 24 heures : 16h à 20h d'entretiens synchrones (en présentiel et/ou en distanciel), 4h à 8h de tests et de travail personnel guidé. Durant le bilan de compétences, le bénéficiaire est guidé par un consultant spécialisé en accompagnement des carrières et des transitions. Notre méthodologie intègre des outils modulables en numérique et en support papier (accès sécurisé : plateforme Bilan de compétences, Parcours, tests de personnalité, de raisonnement, requêtes sur les offres,...) Rythmes : L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan. Possibilité de formation en distanciel. Durées : Durée en centre : 24 h / Durée en entreprise : 0 h. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : Entrée-Sortie permanente

Commentaires sur la durée hebdomadaire
d'investigation.

La durée et le contenu du bilan sont définis avec le candidat lors de la phase

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - Sans niveau spécifique



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Un suivi à 6 mois est réalisé. Il permet de mesurer les évolutions mais également de réajuster, si nécessaire, le plan d'actions.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00154036	du 01/01/2019 au 31/12/2026	Mérignac (33)	ACTIFORCES- CHASSENEUIL-DU- POITOU			
00154033	du 01/01/2019 au 31/12/2026	La Rochelle (17)	ACTIFORCES- CHASSENEUIL-DU- POITOU			
00136205	du 01/01/2019 au 31/12/2026	Chasseneuil- du-Poitou (86)	ACTIFORCES- CHASSENEUIL-DU- POITOU			

00153949

du 01/01/2019 au
31/12/2026

Châtellerault
(86)

ACTIFORCES-
CHASSENEUIL-DU-
POITOU

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00136206

du 01/01/2019 au
31/12/2026

Niort (79)

ACTIFORCES-
CHASSENEUIL-DU-
POITOU

MON
COMPTE
FORMATION

FPC